



Le Saint-Siège

MESSAGE DE JEAN-PAUL II

À LA FONDATION VATICANE "CENTESIMUS ANNUS -

PRO PONTIFICE" *Très chers frères et soeurs!*1. La rencontre d'aujourd'hui se déroule à l'occasion du dixième anniversaire de l'institution de la Fondation vaticane "*Centesimus Annus - Pro Pontifice*", qui représente une réponse particulière à l'invitation que j'ai adressée, dans l'Encyclique dont celle-ci s'inspire, à promouvoir et diffuser la connaissance et la pratique de la doctrine sociale de l'Eglise. La généreuse disponibilité de fidèles laïcs compétents et d'organismes qui expriment de façon diverse la grande tradition du mouvement catholique en Italie, s'est unie à la fervente initiative du Cardinal Rosalio Castillo Lara, alors Président de l'Administration du Patrimoine du Siège apostolique. Cela a donné naissance à votre institution, qui entend lier l'engagement au service de la diffusion de l'enseignement de l'Eglise en matière sociale, en particulier dans le monde professionnel et de l'entreprise, à l'aide concrète apportée au Pape dans le domaine des interventions caritatives en vue desquelles il est constamment sollicité de toute part dans le monde, et du soutien aux instruments dont il dispose pour son ministère universel. Les dix années qui se sont écoulées ont vu la consolidation de la Fondation, le développement d'initiatives d'étude et de formation, - parmi lesquelles il faut citer en particulier le Master en Doctrine sociale, promu en collaboration avec l'Université pontificale du Latran -, l'organisation de groupes d'adhérents sur le territoire italien et la mise en place, riche de perspectives, de liens également dans d'autres pays. Je ne peux manquer de me réjouir vivement pour tout cela, tandis que je ressens le devoir d'exprimer un remerciement particulier à tous ceux qui ont contribué à mettre chaque année à ma disposition des ressources précieuses pour l'exercice de ma sollicitude évangélique envers le monde entier.2. Je vous encourage à poursuivre votre engagement, en ayant toujours trois grandes convictions à l'esprit: a) *L'actualité permanente de la doctrine sociale de l'Eglise*. Les événements dramatiques qui tourmentent le monde contemporain et les conditions déplorables de sous-développement dans lesquelles se trouvent encore trop de pays, avec de terribles conséquences pour leurs habitants, pour leurs institutions fragiles, et pour le milieu naturel lui-même, indiquent qu'il faut véritablement repartir d'une juste perspective: la vérité de l'homme, telle qu'elle est découverte par la raison et confirmée par l'Evangile de Jésus Christ, qui proclame et promeut la véritable dignité et la vocation sociale innée de la personne. L'enseignement social de l'Eglise approfondit régulièrement les divers aspects de cette vérité, notamment face aux défis des temps et au changement des conditions culturelles et sociales; il offre des orientations encourageantes pour la promotion des droits de l'homme, pour la protection de la famille, pour le développement d'institutions politiques véritablement démocratiques et actives, pour une économie au service de l'homme, pour un nouvel ordre international qui garantisse la justice et la paix entre les peuples, et pour un comportement toujours plus responsable envers la création, notamment au service des générations futures. b) *La responsabilité propre aux chrétiens laïcs*. Reproposée avec une grande clarté par le Concile Vatican II et soulignée par moi-même tant de fois avec conviction dans les actes de mon Magistère, cette responsabilité trouve précisément dans la doctrine sociale de l'Eglise un point de référence

nécessaire, fécond et exaltant. Le Concile parle de "fonction, lumières et forces qui peuvent servir à constituer et à affermir la communauté des hommes selon la loi divine" (*Gaudium et spes*, n. 42). Ce devoir est propre et particulier aux fidèles laïcs, appelés à diffuser la lumière qui vient de l'Évangile au sein des multiples réalités sociales et, avec la force transmise par le Christ, à s'engager pour "humaniser" le monde. Il s'agit d'une responsabilité véritablement importante, qui devrait être vécue par les chrétiens laïcs non pas comme un devoir restrictif, mais comme une passion généreuse et créative.c) La conscience que seuls des hommes nouveaux peuvent faire toute chose nouvelle. On ne peut demander à l'économie, à la politique, aux institutions sociales ce qu'elles ne peuvent donner. Toute véritable nouveauté naît du cœur, d'une conscience rachetée, illuminée et capable d'une véritable liberté grâce à la rencontre vivante avec Celui qui a dit: "Je suis le Chemin, la Vérité, la Vie" (Jn 14, 6) et "Hors de moi, vous ne pouvez rien faire" (Jn 15, 5).L'engagement social des chrétiens laïcs ne peut donc être alimenté, rendu cohérent, tenace et courageux que par une profonde spiritualité, c'est-à-dire une vie d'union intime avec le Christ, qui les rende capables d'exprimer les grandes vertus théologiques - foi, espérance et charité - à travers l'exercice de la difficile responsabilité d'édifier une société moins éloignée du grand dessein providentiel de Dieu.³ En vous offrant avec estime, espérance et affection, ces orientations pour votre engagement croissant, je désire renouveler mon profond remerciement à l'égard du Président, le Comte Lorenzo Rossi di Montelera, aux membres du Conseil d'administration, aux fondateurs, à tous les adhérents et aux ecclésiastiques qui accompagnent votre chemin.Avec ces sentiments, j'invoque de tout cœur sur chacun de vous et sur tous ceux qui vous sont chers, une abondance de dons célestes, en signe desquels je donne à tous ma Bénédiction. *Du Vatican, le 5 juillet 2003*

IOANNES PAULUS II